

Enquête finances MJC : **Baisses de subventions & conséquences dès 2025**



Alors que le 1^{er} Observatoire des MJC pointait déjà qu'une MJC sur deux était en déficit en 2022, et dans un contexte généralisé de **baisse de financements notamment dans le monde associatif**, la tête de réseau MJC de France fait le point sur les subventions des communes et intercommunalités à ses associations pour 2025. Si des subventions sont maintenues, en parallèle les fragilités persistent ou se renforcent, notamment pour les réseaux d'accompagnement de la vie associative, alimentant de profondes inquiétudes.

Principaux enseignements :

Les incertitudes budgétaires se traduisent par un manque de visibilité accru des MJC sur l'exercice 2025, portant atteinte aux recrutements et aux activités.

| Les MJC situées dans les communes de plus de 50.000 habitant.e.s sont davantage concernées par les baisses de subventions.

| 62% des MJC font état de subventions identiques, 22% des MJC font état de diminutions, 16% d'une augmentation¹.

| A l'exception de situation particulières, un grand nombre de communes font le choix de maintenir leurs soutiens à la contribution des MJC à la construction du lien social.



300

MJC répondantes
(sur 1000)



22%

Voient leur
subvention
baisser



62%

Voient leur
subvention
maintenue



16%

Bénéficient
d'une hausse
de subvention

¹. Pour les MJC ayant la visibilité sur leur financement 2025 au 15 avril.

Rappel, comment sont financées les MJC ?²

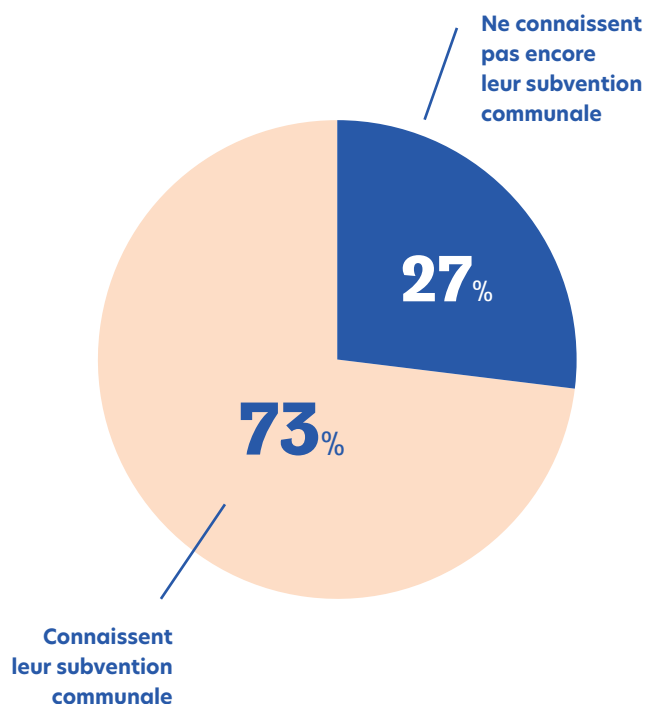
En médiane, la proportion totale des subventions publiques est de 52% pour 48% d'autofinancement (cotisations, participations aux activités, billetterie etc).

Les subventions publiques proviennent à :

63,3%
du bloc
communal
villes et
intercommunalités

16,8%
des CAF
4,7%
des départements

10,1%
de l'Etat
1,8%
des régions



Les incertitudes budgétaires s'accumulent

73% des MJC affirment avoir connaissance de leur subvention communale.

Les MJC soulignent les difficultés engendrées par des versements plus tardifs, ou des versements finalement inférieurs aux sommes initialement annoncées. Autre facteur d'instabilité : la poursuite des pertes de financements liées au fonctionnement, obligeant les structures à solliciter davantage d'appels à projets, via des processus chronophages difficiles à porter pour des équipes restreintes. Cette absence de visibilité à long terme empêche une planification sereine et durable.

Enfin, les MJC se montrent particulièrement inquiètes des conséquences sur leur budget des élections municipales à venir en 2026.

Une baisse globale de moyens

Dans un environnement marqué par l'inflation et la nécessaire revalorisation conventionnelle des salaires, maintenir une subvention identique à celle de l'année précédente équivaut en réalité à une réduction budgétaire. Cette situation touche particulièrement certaines MJC dont le financement stagne depuis plus de cinq ans.

Pour l'exercice 2025, 84% des MJC doivent composer avec des ressources diminuées pour établir leur budget. Notons que les communes de + de 50 000 habitants ont proportionnellement davantage baissé leurs financements : 39% de ces structures connaissent une baisse de subvention (VS 22% pour l'ensemble des répondants).

Même les MJC bénéficiant d'un financement stable ou en hausse de la part de leur commune font face à des réductions probables des aides départementales, régionales ou étatiques. Il convient de souligner qu'une subvention identique à celle de 2024 ne garantit pas une situation financière saine, de nombreuses MJC étant déjà fragilisées par des baisses de subventions survenues lors des exercices précédents.

Au-delà des diminutions de subventions directes, d'autres soutiens s'amenuisent également : réduction des aides de l'État pour l'embauche d'apprentis ou financement des postes (FONJEP jeunes, subventions politique de la ville, activités d'insertion).

Actuellement, en l'absence d'alternatives, plusieurs MJC puisent dans leurs réserves, compromettant ainsi leur viabilité à long terme.

16%
Subvention 2025
supérieur à 2024

22%
Subvention 2025
inférieur à 2024

62%
Subvention 2025
égale à 2024

². Source : Observatoire des MJC, édition 2024

Les conséquences dès 2025³

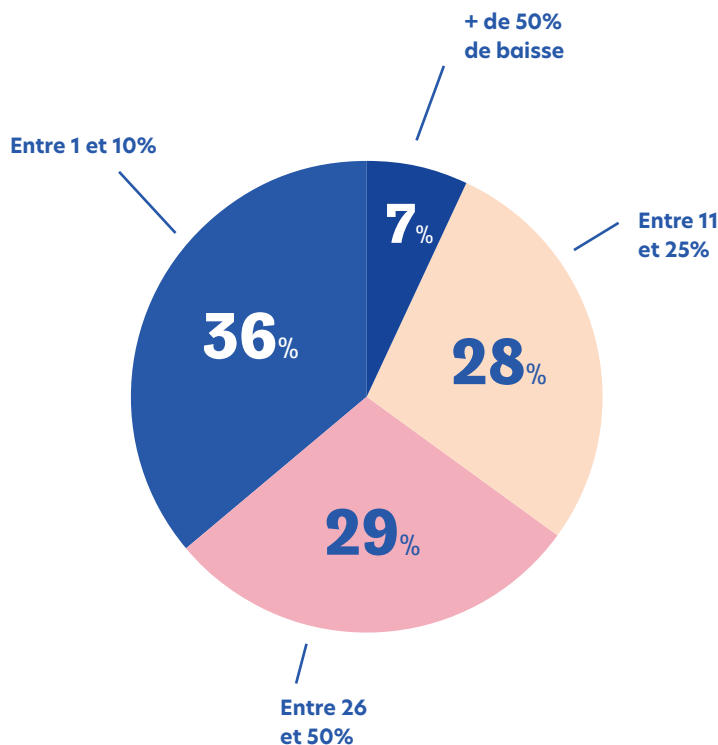
64% des subventions communales en baisse
le sont de plus de 10%, et dépassent 50%
de baisse dans 7% des cas.

Face aux restrictions financières, les MJC adaptent leurs activités malgré un engagement intact : réduction des événements culturels (spectacles, concerts), annulations de manifestations ou de sorties extérieures, report d'initiatives et réduction d'amplitude d'ouverture.

Ces difficultés entraînent également des mesures touchant directement le personnel : fins de contrats non renouvelés, réductions d'horaires et licenciements pour motif économique dans plusieurs structures.

Parallèlement, les adhérents constatent souvent une hausse des tarifs d'inscription et de participation aux activités.

Dans cette période difficile, de nombreuses MJC cherchent tous azimuts à développer des modèles de fonctionnement alternatifs.



L'enquête flash sur les subventions aux MJC, ouverte du 1^{er} mars au 15 avril 2025, a recueilli les réponses de 300 Maisons des Jeunes et de la Culture à travers le territoire.

3. Baisse observée sur la base des MJC répondantes

“ **Responsable plaidoyer :**
Antoine Petitmangin
apetitmangin@cmjcf.fr

“ **Florentine Collette,**
chargée des relations médias :
florentine@florentinecollette.fr
06 58 72 21 42

À propos de MJC de France

Les Maisons des Jeunes et de la Culture tissent dans l'action, avec les habitants·es, les collectivités locales et le soutien des institutions, le lien social indispensable au bien vivre ensemble.

Bâties sur des valeurs républicaines, sur les principes de laïcité, de solidarité, de tolérance et de responsabilité, mobilisant les savoir-faire de l'éducation populaire, les MJC intègrent les attentes d'une société en évolution avec pour ambition de répondre aux grands enjeux du 21^e siècle.

MJC de France, c'est un réseau de 1000 associations locales, organisées régionalement, dont les actions bénéficient à près de 4 millions de personnes et qui s'appuie sur 43 000 bénévoles et 17 500 salarié·es pour co-construire des projets locaux au service de l'intérêt général.